



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
20.09.2007  
Date de la convocation des conseillers :  
20.09.2007  
point de l'ordre du jour no:  
20

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 28 septembre 2007

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins, Hoffmann, Jaerling, Knaff, Hannen, Zwally, Codello, Wohlfarth, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.  
**Absents :** Tonnar, échevin, Maroldt, Snel, Huss, Roller, Hildgen, Weidig, conseillers

## Le Conseil Communal;

### Objet: office social: renouvellement d'un cinquième

Considérant que la commission de l'office social est à renouveler d'un cinquième;  
Considérant que le mandat de Monsieur André MULLER viendra à échéance le 31 décembre 2007;  
Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;  
Vu l'article 31 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;  
Vu les articles 3 et 4 du règlement organique des bureaux de bienfaisance du 11 décembre 1846;  
Vu la délibération de l'office social du 22 août 2007 proposant comme candidat le membre sortant Monsieur André MULLER, demeurant à Esch-sur-Alzette, 1, rue des Fondeurs ;  
Vu la délibération du collège des bourgmestre et échevins du 10 septembre 2007 aux termes de laquelle il propose le même candidat;

procède par vote secret et  
**à l'unanimité**  
**nomme**

Monsieur André MULLER, demeurant à Esch-sur-Alzette, 1, rue des Fondeurs, au poste vacant de membre de l'office social.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 08/10/2007  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

Suivent les signatures

Date qu'en tête